



ASSURANCE VIE & CAPITALISATION

Patrimoine

> Topaze

Janvier 2015



Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à son échéance.

Support en unités de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans.

Offre à durée limitée. Souscription du 1^{er} septembre au 19 décembre 2014, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0012019586

Document à caractère promotionnel



Topaze

Janvier 2015



Topaze Janvier 2015 est un nouveau support en unités de compte, à **capital non garanti tant en cours de vie qu'à son échéance**, d'une durée de 8 ans, proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Expertise, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation. Il est lié à l'indice Euro Stoxx 50[®], indice phare de la zone euro. Cette nouvelle unité de compte vous permettra **de valoriser votre capital sous réserve de la hausse des marchés actions européens au cours des 8 prochaines années**.

> Un gain potentiel de 7 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par an

Chaque année, à la date d'observation annuelle⁽³⁾ :

- Un gain de 7 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ est enregistré si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 21 janvier 2015.
- Aucun gain n'est enregistré si l'indice est en baisse par rapport à son niveau initial.

Les gains enregistrés sont acquis à l'échéance du support.

> Une protection conditionnelle du capital investi

- Le capital investi sur ce support est garanti à l'échéance si l'indice est stable, en progression ou n'a pas baissé de plus de 40 % le 16 janvier 2023, par rapport à son niveau initial. Dans ce cas, la valeur finale du support est égale à 100 % de sa valeur initiale + la somme des gains annuels éventuellement enregistrés.
- Le capital n'est pas garanti à l'échéance si l'indice clôture en baisse de plus de 40 % le 16 janvier 2023⁽⁴⁾. Dans ce cas, la valeur finale du support est égale à :
(valeur initiale) – (baisse de l'indice⁽⁴⁾) + (la somme des gains annuels enregistrés).

Il existe un risque de perte totale ou partielle en capital⁽⁵⁾ :

- en cas de sortie (rachat total ou décès) avant l'échéance ;
- ou si l'indice Euro Stoxx 50[®] est en baisse de plus de 40 % le 16 janvier 2023⁽⁴⁾.

(1) Pour les versements réalisés entre le 1^{er} septembre et le 19 décembre 2014 sur Topaze Janvier 2015, performance brute, hors frais sur versements, hors frais de gestion du contrat et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de ce support.

(2) Le Taux de Rendement Annuel brut est de : 0 % si versement de 0 gain ; 0,84 % si versement de 1 gain ; 1,65 % si versement de 2 gains ; 2,41 % si versement de 3 gains ; 3,13 % si versement de 4 gains ; 3,82 % si versement de 5 gains ; 4,48 % si versement de 6 gains ; 5,11 % si versement de 7 gains ; 5,71 % si versement de 8 gains.

(3) Les dates d'observation annuelle sont : 21 janvier 2016, 23 janvier 2017, 22 janvier 2018, 21 janvier 2019, 21 janvier 2020, 21 janvier 2021, 21 janvier 2022, 16 janvier 2023.

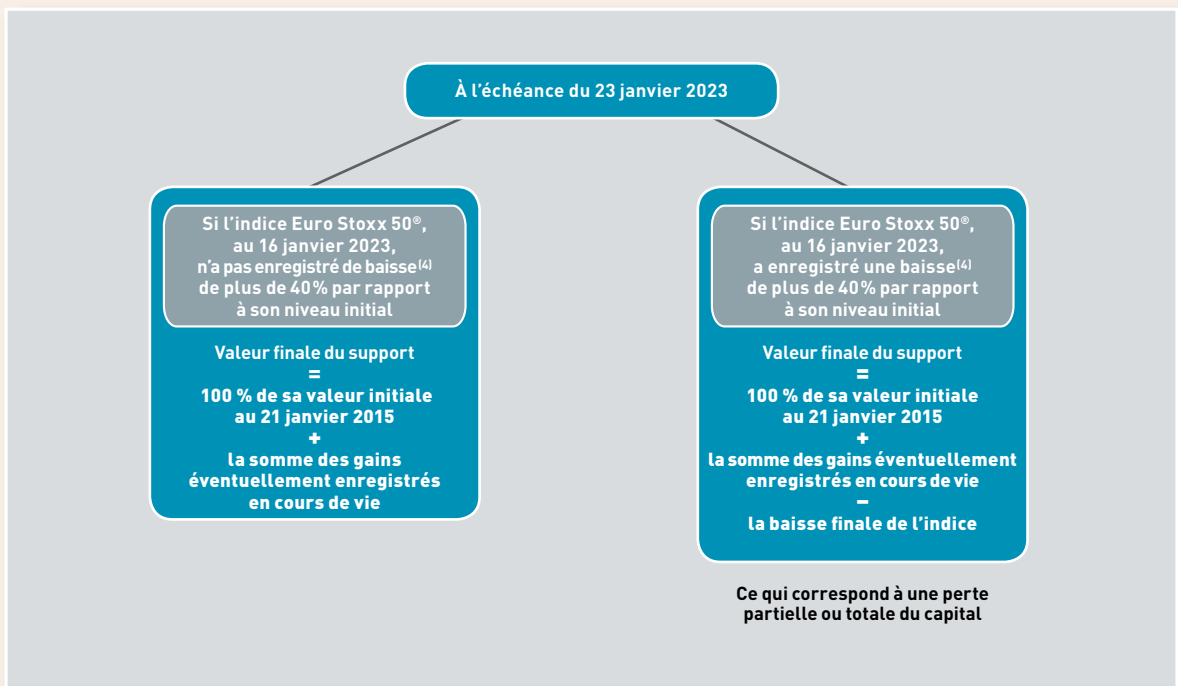
(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (du 21 janvier 2015) et à la dernière date d'observation annuelle (du 16 janvier 2023), exprimée en pourcentage.

(5) Également en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 23 janvier 2023, la valeur des unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

> Quel potentiel de performance à l'échéance ?

La performance est acquise à l'échéance des 8 ans. Au maximum, la valeur finale pourra atteindre 156 % brut⁽¹⁾ de la valeur initiale.



> Évolution de la performance de l'indice Euro Stoxx 50®



Sources : Bloomberg et www.stoxx.com, 25 juin 2014.

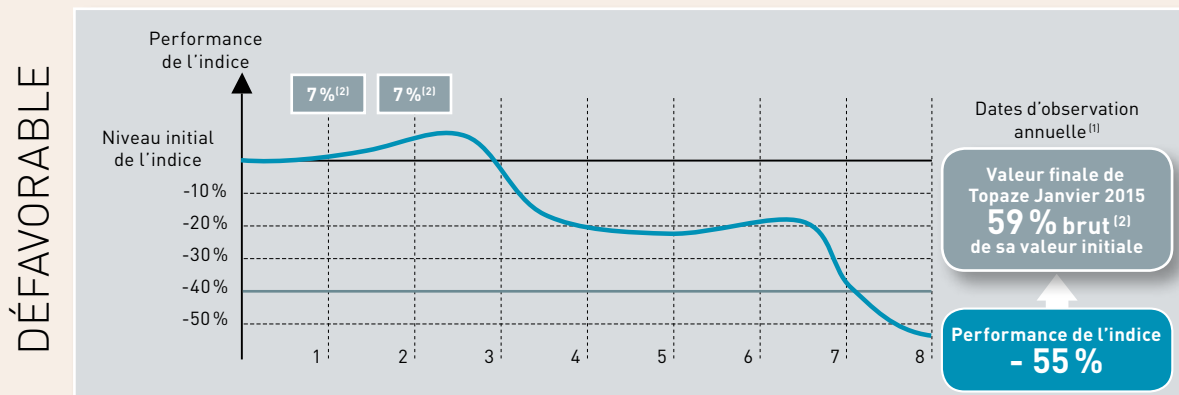
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent pas des performances futures.

La performance de Topaze Janvier 2015 est en lien avec les évolutions annuelles de l'indice Euro Stoxx 50®. Celui-ci est composé de 50 des plus grandes capitalisations boursières (réparties entre les différents États membres de la zone euro).

La consultation de l'indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site www.stoxx.com.

Scenarii de marché – exemples

> Scénario défavorable

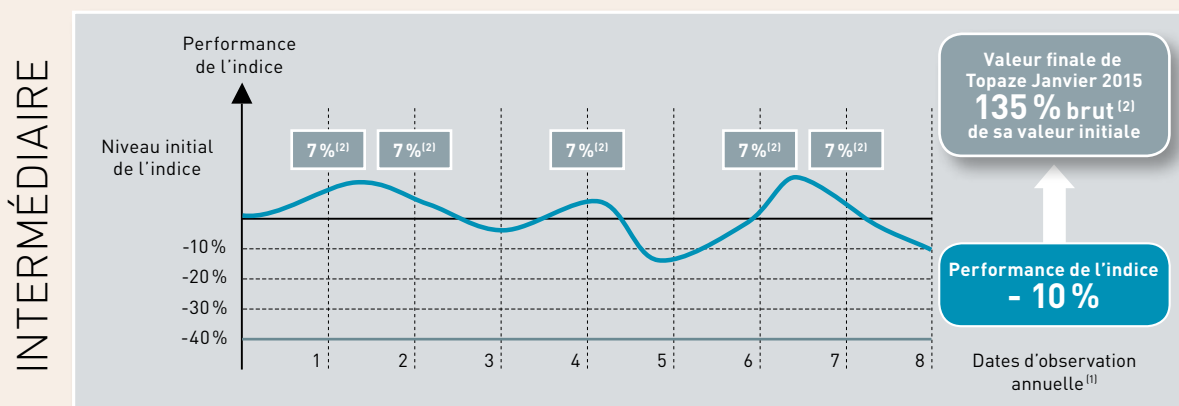


Aux 1^{re} et 2^e dates d'observation annuelle⁽¹⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieur à son niveau initial : deux gains sont donc enregistrés au titre de ces années.

À la 8^e date d'observation annuelle⁽¹⁾, l'indice est en baisse de 55 % par rapport à son niveau initial, clôturant en dessous du seuil des -40 %. Le capital n'est plus protégé.

La valeur finale de Topaze Janvier 2015 est alors égale à 59 % brut⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % - 55 % + 2 × 7 %), engendrant une perte en capital, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel brut⁽²⁾ de -6,38 % (contre -9,50 % pour l'indice).

> Scénario intermédiaire



À cinq dates d'observation annuelle⁽¹⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieur à son niveau initial : cinq gains sont donc enregistrés au titre de ces années.

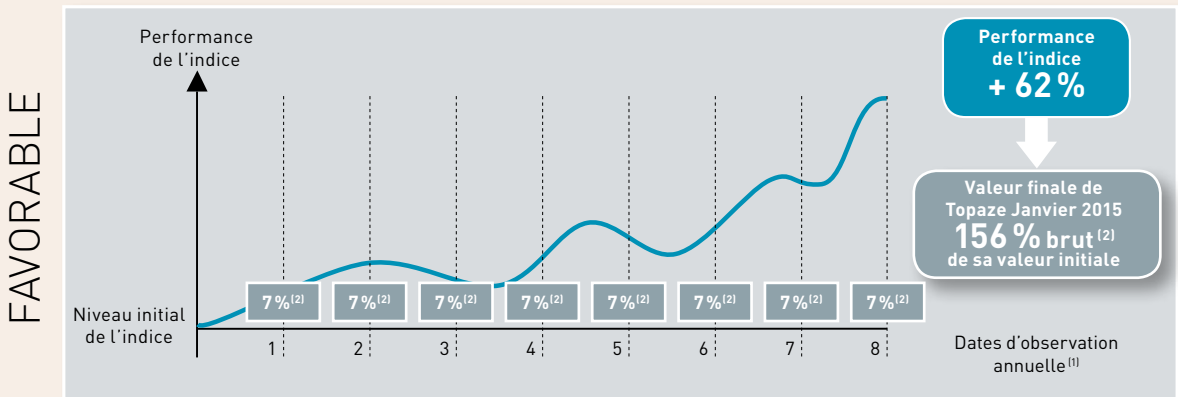
À la 8^e date d'observation annuelle⁽¹⁾, l'indice est en baisse de 10 % par rapport à son niveau initial, clôturant au-dessus du seuil des -40 %. Le capital est protégé à l'échéance.

La valeur finale de Topaze Janvier 2015 est alors égale à 135 % brut⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 5 × 7 %), ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel brut⁽²⁾ de 3,82 % (contre -1,31 % pour l'indice).

(1) Les dates d'observation annuelle sont : 21 janvier 2016, 23 janvier 2017, 22 janvier 2018, 21 janvier 2019, 21 janvier 2020, 21 janvier 2021, 21 janvier 2022, 16 janvier 2023.

(2) Performance brute, hors frais sur versements, hors frais de gestion du contrat et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de ce support.

> Scénario favorable

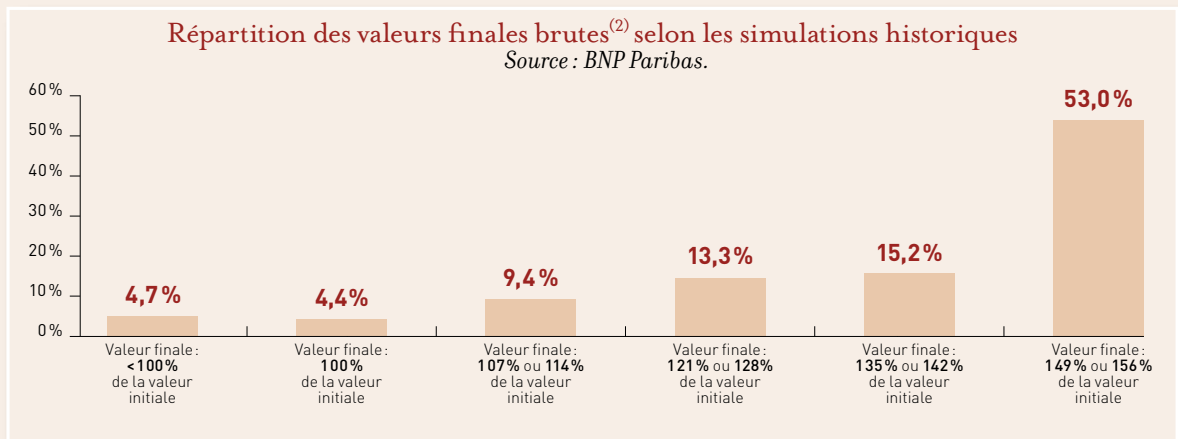


À toutes les dates d'observation annuelle⁽¹⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieur à son niveau initial (en particulier à la 8^e année où la hausse est de 62 %) : huit gains sont donc enregistrés au titre de ces années. **La valeur finale de Topaze Janvier 2015 est alors égale à 156 % brut⁽²⁾ de sa valeur initiale (100 % + 8 × 7 %), ce qui correspond au Taux de Rendement Annuel brut⁽²⁾ maximum de 5,71 % (contre 6,22 % pour l'indice du fait du plafonnement des gains).**

> Simulations historiques réalisées sur la période de janvier 1990 à juin 2014

Les simulations de performances historiques ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Afin de vous fournir un élément de réflexion complémentaire sur Topaze Janvier 2015, des simulations de performances brutes, sans frais, ont été réalisées.



Ces 4257 simulations historiques d'investissement ont été lancées tous les jours entre le 1^{er} janvier 1990 et le 20 juin 2006. Chacune d'entre elles a une durée de 8 ans avec une valeur finale dépendant de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®].

- 90,9 % des simulations ont abouti à un gain ;
- 39,9 % des simulations ont engendré le gain maximum de 56 % brut⁽²⁾ ;
- 4,7 % des simulations ont conduit à une perte en capital.

> Fiche technique

Forme juridique des Titres de Créance : EMTN de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : BNP Paribas S.A. (Standard & Poor's A+/ Moody's A2/ Fitch Rating A+) ⁽¹⁾

Code ISIN : FR0012019586

Sous-jacent : Indice Euro Stoxx 50®
(code ISIN : EU0009658145)

Cotation : NYSE Euronext Paris

Valorisation : Quotidienne

Marché secondaire : Le prix de rachat qui s'appliquera en cas de sortie du support sera donné de manière hebdomadaire par BNP Paribas Arbitrage S.N.C., dans des conditions normales de marché, avec une commission de rachat de 1 % maximum.

Montant maximum de l'émission :

70 millions d'euros

Valeur nominale (valeur initiale de l'unité de compte au 21 janvier 2015) : 1 000 euros

Période de commercialisation : du 1^{er} septembre au 19 décembre 2014

Date d'émission du support : 21 janvier 2015

Date d'observation initiale du niveau de l'indice : 21 janvier 2015

Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice :

21 janvier 2016 ; 23 janvier 2017 ; 22 janvier 2018 ; 21 janvier 2019 ; 21 janvier 2020 ; 21 janvier 2021 ; 21 janvier 2022 ; 16 janvier 2023

Date d'échéance : 23 janvier 2023

Enregistrement des gains : À chaque date d'observation annuelle, si l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 21 janvier 2015, un gain de 7 % brut est enregistré au titre de l'année considérée et sera acquis à l'échéance du 23 janvier 2023. Sinon, si l'indice clôture en baisse par rapport à son niveau initial, aucun gain n'est enregistré au titre de l'année considérée.

Valeur finale de l'unité de compte à l'échéance des 8 ans :

La valeur finale est égale :

■ À sa valeur initiale augmentée de la somme des gains éventuellement enregistrés si, à la dernière date d'observation annuelle, l'indice n'enregistre pas de baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

■ À sa valeur initiale augmentée de la somme des gains éventuellement enregistrés, et diminuée de la baisse finale de l'indice, si celui-ci enregistre une baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Notations en vigueur au 25 juin 2014.

> Avantages

■ À chaque date d'observation annuelle où l'indice Euro Stoxx 50® clôture au moins à son niveau initial, un gain égal à 7 % brut est enregistré au titre de l'année considérée. Il sera acquis à l'échéance.

■ Dès lors que l'indice Euro Stoxx 50® n'a pas baissé à la date d'observation finale de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, le capital investi est protégé à l'échéance des 8 ans.

■ Le support est lié à l'indice de référence des marchés actions européens, l'indice Euro Stoxx 50®.

■ La performance finale du support peut, dans certains cas, être supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50®.

> Inconvénients

■ Le support présente un risque de perte totale ou partielle en capital à l'échéance si l'indice Euro Stoxx 50® est, à la date d'observation finale, en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau à la date d'observation initiale.

■ Le support présente un risque de perte totale ou partielle en capital en cours de vie : l'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée (rachat total ou décès) se fera aux

conditions de marché. De plus, les gains éventuellement enregistrés ne seront alors pas acquis.

■ Le support peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice Euro Stoxx 50® du fait du mécanisme de plafonnement des gains enregistrés à hauteur de 7 % chaque année (soit un Taux de Rendement Annuel brut maximum de 5,71 %).

■ Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.

■ La performance de l'indice Euro Stoxx 50® est calculée sans prise en compte du versement éventuel de dividendes par les actions composant l'indice.

■ Ce support est exposé au risque de crédit de l'Émetteur (BNP Paribas S.A.).

■ Le rendement de Topaze Janvier 2015 à l'échéance est sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50® autour du seuil des 40 % de baisse par rapport à son niveau à la date d'observation initiale (perte de la protection du capital).

FACTEURS DE RISQUE ET AVERTISSEMENT

Risque lié au sous-jacent — Le montant remboursé dépend de la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] et donc de l'évolution des marchés actions européens.

Risques de marché — Le prix de revente en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®], mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment sa volatilité, les taux d'intérêt et la qualité de crédit de l'Émetteur.

Risque découlant de la nature des Titres de Créance — En cas de revente des unités de compte en cours de vie (dans le cas d'un investissement via un contrat d'assurance vie ou de capitalisation : si ce dernier est dénoué par suite, notamment, de rachat total ou de décès de l'assuré, entraînant le désinvestissement des unités de compte adossées au contrat), il est impossible de mesurer *a priori* le gain ou la perte possibles, le prix dépendant alors du niveau, le jour de la revente, des paramètres de marché énumérés ci-dessus et pouvant être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant des modalités de remboursement décrites ici. Il existe donc un risque de perte en capital partielle ou totale.

Risque de liquidité — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la revente du produit en cours de vie.

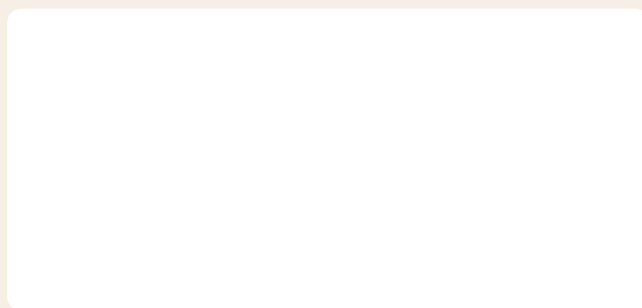
Risque de contrepartie — L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur qui peut induire un risque sur le remboursement. La capacité de l'Émetteur à rembourser les investisseurs peut être appréciée par les ratings attribués par les agences de notation financière.

Topaze Janvier 2015 (les «Titres») sont des EMTN présentant un **risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance** émis par BNP Paribas S.A., faisant l'objet d'une demande d'admission sur NYSE Euronext Paris et pouvant uniquement être utilisés comme actifs représentatifs d'une unité de compte de contrats d'assurance vie ou de capitalisation. Les informations relatives aux Titres figurant dans ce document ne constituent qu'une présentation succincte de leurs caractéristiques et vous sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. BNP Paribas ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit, directes ou indirectes résultant notamment de l'affectation de versements effectués dans le cadre de contrats d'assurance vie ou de capitalisation ayant pour support les Titres. Vous devrez procéder à votre propre analyse des risques et devrez, si nécessaire, consulter préalablement vos propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Vous devez être conscient(e) d'encourir le risque de recevoir une valeur de remboursement de vos versements ainsi effectués inférieure à celle de leurs montants initiaux. **Votre atten-**

tion est notamment attirée sur le fait qu'en acquérant les Titres, vous prenez un risque de crédit sur l'Émetteur.

Vous êtes invité(e) à vous procurer et à lire attentivement les supports d'information afférents aux Titres avant toute souscription et à considérer la décision d'investir dans les Titres à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises. Les supports d'information sont composés : du Prospectus de Base, dénommé «Euro Medium Term Note Programme» daté du 5 juin 2014 visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), de ses Suppléments, des Conditions Définitives de l'émission («Final Terms»), ainsi que du résumé spécifique de l'Émission («Issue-Specific Summary»). Les supports d'information sont disponibles sur le site de l'AMF, www.amf.org, ainsi que sur le site www.eqdpo.bnpparibas.com/FR0012019586, à l'exception des Conditions Définitives, disponibles uniquement sur le site www.eqdpo.bnpparibas.com/FR0012019586. **Conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF, il est recommandé de lire attentivement la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus de Base.** Il vous appartient d'étudier et d'évaluer les risques, les avantages de la transaction et d'un investissement, par le biais d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation dans les Titres. Il vous appartient d'obtenir toutes les informations complémentaires que vous estimerez nécessaires, notamment auprès de vos conseils. Ce document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un acte de démarchage, une invitation ou une recommandation en vue de l'achat, de la souscription ou de la vente des Titres ou de la conclusion d'un contrat ayant pour sous-jacent les Titres. L'émission des Titres ne constitue pas une offre au public dans la mesure où elle est adressée à un ou plusieurs investisseurs qualifiés au sens du droit positif français. L'Euro Stoxx 50[®] ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zürich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. Stoxx Limited et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des Titres ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique : les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une «U.S. person» (au sens défini dans la régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis sur le fondement de la régulation S.



Groupama

Gan Patrimoine – Filiale de Groupama S.A. – Société anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 8 220 690 € – 457 504 694 RCS Lille – APE : 6622Z
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille – www.ganpatrimoine.fr – contact@ganpatrimoine.fr – N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine Expertise et Gan Patrimoine Capitalisation sont des contrats assurés par **Groupama Gan Vie**
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat de la Caisse Fraternelle Vie – Société française pour favoriser la Prévoyance et l'Épargne
Société anonyme au capital de 460 000 € (entièrement versé) – 457 504 702 RCS Lille – APE : 6511Z – Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution – 61, rue Taitbout 75009 Paris